

Questions orales

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, voilà encore une fois le genre de questions que pose le député, il insinue des choses sans apporter la moindre preuve. Tout le monde sait qu'actuellement, la situation est très difficile à l'aéroport Lester B. Pearson. De fait, nous avons dû délivrer d'urgence 35 nouveaux permis aux compagnies actuelles. En même temps, toutefois, je peux assurer à la Chambre que nous avons déjà annoncé dans *The Toronto Sun*, *The Toronto Star* et *The Globe and Mail* 35 nouveaux permis qui feront l'objet d'appels d'offres l'automne prochain.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RÉVOQUER LES NOUVEAUX PERMIS

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, le ministre a aggravé la situation à l'aéroport Pearson. Il ne semble pas se rendre compte qu'il a fait à ces cinq compagnies un cadeau de plus de 4 millions de dollars.

Le ministre révoquera-t-il ces 35 permis et délivrera-t-il tous les permis après le lancement d'appels d'offres? Est-ce qu'il instaurera un système équitable permettant à tous les simples particuliers et à toutes les entreprises de soumissionner pour ces permis lucratifs afin que le public voyageur soit mieux servi?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député fait encore des insinuations alors qu'il sait fort bien que ces 35 permis comportent certaines conditions. J'espère qu'il le sait, sinon il ne devrait pas poser la question. Ces conditions garantiront, par exemple, qu'un permis ne peut être cédé, quelle que soit la contre partie.

Je répète qu'à l'automne, 35 nouveaux permis seront délivrés après le lancement d'appels d'offres. Il est fort possible que nous agissions ainsi au printemps ou à l'automne prochain concernant l'aérogare n° 3. Nous devons d'abord assurer le meilleur service possible aux gens de Toronto et c'est précisément ce que nous faisons.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NICARAGUA—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE NOMMER UN REPRÉSENTANT DIPLOMATIQUE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. C'est aujourd'hui le neuvième anniversaire de la révolution sandiniste au Nicaragua. Cela fait près de neuf ans que le Canada n'a pas de représentant diplomatique dans ce pays.

Étant donné que la situation s'est malheureusement détériorée récemment entre les États-Unis et le gouvernement sandiniste et que le comité spécial sur le rétablissement de la paix en Amérique centrale a recommandé d'envoyer au moins un chargé d'affaires sinon un ambassadeur en titre à Managua, le gouvernement est-il disposé à donner suite à cette recommandation et à nommer un représentant du Canada à Managua?

● (1500)

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question et je le remercie ainsi que les autres membres du comité pour leur excellent travail. Tout ce que je puis dire pour

le moment, c'est que nous examinons les recommandations du comité parlementaire qui s'est rendu en Amérique centrale, et que je ne suis pas en mesure de lui fournir aujourd'hui l'assurance qu'il réclame.

ON DEMANDE UNE DÉCISION SOUS PEU

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, j'espère qu'on prendra très bientôt ce genre de mesure. Le gouvernement semble s'être empressé de rétablir les relations diplomatiques du Canada avec l'Iran. J'ose espérer que le ministre sera en mesure d'annoncer sous peu que le Canada a établi de nouvelles relations avec le Nicaragua.

Compte tenu de la situation qui prévaut à l'heure actuelle au Nicaragua et du fait que la paix y est tellement fragile à ce moment-ci, ce qui rend la participation du Canada sur place d'autant plus importante, le ministre pourrait-il nous dire quand le gouvernement entend prendre une décision à ce sujet? L'affaire est urgente.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le rapport que le comité a déposé il y a quelques semaines est tombé à point. Je suis en train d'examiner les recommandations qu'il contient et nous allons donner suite à certaines d'entre elles le plus tôt possible.

Le député conviendra, je crois, que s'il importe d'assurer là-bas une présence diplomatique permanente et élargie, il importe aussi d'essayer de faire tout en notre pouvoir pour relancer la proposition de paix dans cette région.

* * *

LES PÊCHES

LA PÊCHE AUX SAUMON DU PACIFIQUE DANS LE DÉTROIT DE GÉORGIE

M. Ted Schellenberg (Nanaïmo—Alberni): Monsieur le Président, le ministre des Pêches et des Océans est conscient de l'importance de la pêche au saumon du Pacifique dans le détroit de Géorgie pour l'économie de la Colombie-Britannique. Il est également au courant de la diminution des stocks de saumons du Pacifique. Avec la collaboration peu enthousiaste de l'industrie de la pêche sportive, il a pris des mesures pour protéger ces stocks de saumons du Pacifique en mettant en oeuvre, par exemple, un programme de marquage et en imposant des fermetures ponctuelles de même que des restrictions relatives à la taille des prises. Le ministre a maintenant reçu une recommandation invitant son ministère à adopter une politique interdisant les prises. En d'autres termes, les pêcheurs pourraient prendre tout le poisson qu'ils veulent, mais ils ne peuvent pas les garder. Bien entendu, le ministre n'a pas l'intention d'adopter un règlement semblable concernant le saumon du Pacifique du détroit de Géorgie?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je regrette de ne pouvoir donner une telle assurance à l'honorable député pour l'instant. Comme celui-ci le sait, les stocks du saumon du Pacifique dans le sud du détroit de Géorgie ont diminué radicalement au cours des 20 à 25 dernières années, au point où seulement 4 000 saumons ont remonté les rivières l'an dernier comparativement à au-delà de 30 000 vers le milieu des années 50. Nos scientifiques